

QUELQUES INDICATIONS POUR L'ENTREPRENEURIAT DANS LE DOMAINE DE LA REPRODUCTION OVINE



1. IDENTIFICATION

Intitulé de l'activité	BERGERIE AMELIOREE
Description du modèle	Exploitation semi-intensive d'ovins pour la reproduction par croisement de races différentes avec embouche des mâles embouchés sur 90 jours à partir de 9 mois d'âge.
Objectifs	<p>Objectif général : Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la résorption progressive du déficit en moutons, par l'accroissement de la production locale - Création d'emplois - Augmentation des revenus des éleveurs
Exemple de plan opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un troupeau naisseur ou noyau reproducteur de 40 brebis primipares et de 02 béliers pour une durée de 4 ans - Sélection régulière des meilleures femelles pour la reproduction et commercialisation des autres à partir de 4 mois d'âge - Commercialisation des mâles embouchés sur 90 jours à partir de 9 mois d'âge

2. HYPOTHESES ET NORMES TECHNIQUES

Caractéristiques zootechniques	<ul style="list-style-type: none"> - Races à croiser : Mâle (<i>Touabir, Bali bali, Azawak</i>), Femelle locale - Age à la mise en place du noyau reproducteur : brebis de 8 mois et béliers de 12 mois. - Conformation : Sujets en bonne santé, de grand gabarit avec une bonne ossature de préférence de robe blanche. <p>Indice de prolificité : Pour les races locales, il est de 2,4 soit 1,5 produits (agneaux ou agnelles) par femelle/an, en prenant en taux de gémeaire de 1,6</p>
Bâtiments d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur : mur arrière : 3 m – mur avant : 2 m - Largeur : 4 à 5 m - Superficie par tête : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Brebis en lactation : 1,5 m² ; ✓ Brebis en fin de gestation : 1,2 m² ; ✓ Brebis à l'entretien : 1 m² ; ✓ Agneaux rationnés : 0,5 m² ; ✓ Bélier : 2 m² - Autres conditions : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compartimenté selon les catégories (âge, sexe) ✓ A l'écart de contaminants environnementaux (champs maudits et autres) et à l'écart de nuisibles ✓ Matériaux durables, lisses et faciles à nettoyer ; ✓ Sol à pente suffisante pour l'écoulement des liquides ; ✓ aires et dispositions pour l'élimination sécuritaire des cadavres - local d'isolement
Alimentation et abreuvement	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation : Aliment de base : fourrage, Complément : Concentré. Se référer aux indications en matière de rationnement - Abreuvement : A volonté
Santé	- Assurer une bonne hygiène générale et se référer aux services vétérinaires publics et privés pour le programme de prophylaxie médicale.
Mortalité	- 2%

3. CROISEMENTS ET CLIENTELE

- ❖ Pour les croisements, le choix des races dépendra de la clientèle ciblée ;
 - en particulier, le croisement d'une femelle de race locale avec un mâle de race Touabir sera destiné à une clientèle différente d'un produit de croisement entre une race locale avec un mâle bali bali, Ladoum, ou Azawak, dont les performances zootechniques seront plus élevées (taille, poids) et le prix plus élevé
 - Amélioration des conditions d'élevage

4. FACTEURS CLES DE REUSSITE

- ❖ Cultiver du fourrage afin de réduire le coût de l'alimentation (ceci pose le problème du foncier et de l'eau) : il est recommandé de pratiquer des cultures de :
 - Arachide ou niébé fourrager
 - *Pennisetum purpurum* (maralfalfa) ou de *Panicum maximum* : A titre d'exemple, pour une exploitation portant sur un effectif de 50 moutons, une parcelle fourragère d'au moins un hectare
- ❖ Disposer de ressources suffisantes en eau (puits solaire, forage (extension de réseau de forage))
- ❖ Réaliser l'élevage selon un mode semi-extensif
- ❖ Effectuer les croisements en fonction des besoins de la clientèle

